

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOULINS
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 12 JUILLET 2018

Le jeudi douze juillet deux mille dix-huit à 19H00, le Conseil Municipal de la Ville de Moulins s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal, sur la convocation régulièrement adressée à ses membres le jeudi cinq juillet deux mille dix-huit et sous la présidence de Monsieur PERISSOL, MAIRE, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour de la séance.

ETAIENT PRESENTS :

M.PERISSOL, Maire,

Mme TABUTIN, Mme LEGRAND, M. PLACE, Mme DEMURE (absente à la délibération n°2, a donné pouvoir à M. BRAZY), Mme RONDEPIERRE, M. LUNTE, Mme GAUTIER DE BREUVAND, M. LESAGE, Mme MARTINS, Mme HOUSSAIS (absente à la délibération n°2, a donné pouvoir à M. BUDAK), M. BRAZY, Mme EYRAUD, M. BUDAK, Mme CHARMANT, Mme VERDIER, M. DUPRE, Mme LEMAIRE, M. GILARDIN, Mme EHRET,
Mme VEZIRIAN, M. MONNET, M. DELASSALLE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. MOREAU qui a donné pouvoir à M. LUNTE
M. KARI qui a donné pouvoir à M. PERISSOL
M. BENZOHRHA qui a donné pouvoir à Mme LEGRAND
Mme TABOURNEAU-BESIERIS qui a donné pouvoir à Mme TABUTIN
M. MICHAULT qui a donné pouvoir à M. PLACE
M. ROSNET qui a donné pouvoir à Mme RONDEPIERRE
Mme OUARDIGUI qui a donné pouvoir à M. LESAGE
M. JONARD qui a donné pouvoir à Mme GAUTIER DE BREUVAND
M. LAHAYE qui a donné pouvoir à M. DELASSALLE
Mme GOBIN qui a donné pouvoir à Mme VEZIRIAN

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. BRAZY

Le Conseil Municipal a décidé :

Délibération n°DCM201895

1. TRAVAUX DE RENOVATION DU THEATRE MUNICIPAL - APPROBATION DES TITULAIRES

Considérant que la Ville de Moulins souhaite procéder à des travaux de rénovation du théâtre municipal,

Considérant que le coût des travaux est estimé à 3 100 000€ HT,

Considérant qu'il convient de confier ces travaux à des entreprises spécialisées,

Considérant qu'à cet effet, il est nécessaire de conclure un marché public et donc de lancer, à cette fin, une consultation selon la procédure adaptée,

Considérant que le marché se décompose de la façon suivante :

- Lot n° 1 : Désamiantage
- Lot n° 2 : Démolitions
- Lot n° 3 : Gros œuvre
- Lot n° 4 : Couverture ardoises - Zinc
- Lot n° 5 : Etanchéité
- Lot n° 6 : Menuiseries extérieures bois
- Lot n° 7 : Charpente métal -Serrurerie
- Lot n° 8 : Menuiserie intérieure bois
- Lot n° 9 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds
- Lot n° 10 : Sols souples
- Lot n° 11 : Carrelage faïence
- Lot n° 12 : Monte-charge
- Lot n° 13 : Résine acrylique pour ouvrages de décoration

- Lot n° 14 : Chauffage ventilation - Climatisation - Désenfumage - Plomberie sanitaire
- Lot n° 15 : Electricité courants forts et courants faibles
- Lot n° 16 : Electricité scénique - Courants forts et courants faibles
- Lot n° 17 : Serrurerie- Machinerie scénique
- Lot n° 18 : Mobilier – Sièges

Considérant que l’avis d’appel public à la concurrence pour ce marché a été lancé le 28 mai 2018 au BOAMP, dans le journal La Semaine de l’Allier et sur le site internet de la ville (« profil d’acheteur de la collectivité »),

Considérant que la remise des offres était fixée au 27 juin 2018 à 16h,

Considérant que 329 prestataires ont retiré le dossier de consultation, et 33 ont choisi de proposer une offre,

Considérant que seules des offres irrégulières ou inacceptables ont été remises pour les lots n° 04, 08, 13, 16 et 17 ; rendant ainsi ces lots infructueux,

Considérant qu’une nouvelle procédure sera lancée pour ces lots,

Considérant que pour les autres lots, les sociétés suivantes ont remis les offres reconnues économiquement les plus avantageuses :

| Lots | Sociétés | Montant € TTC |
|---|-------------------------------|----------------------|
| n° 1 : Désamiantage | AIRCLEAN PRO (71420) | 20 226,00 |
| n° 2 : Démolitions | CHAUMETTE DUPEIX (03400) | 144 000,00 |
| n° 3 : Gros œuvre | CHAUMETTE DUPEIX (03400) | 772 125,00 |
| n° 4 : Couverture ardoises - Zinc | / | / |
| n° 5 : Etanchéité | SANI THERMIQUE (03000) | 16 854,94 |
| n° 6 : Menuiseries extérieures bois | BOUGEROL (03420) | 155 678,81 |
| n° 7 : Charpente métal -Serrurerie | SERRURERIE NOUVELLE (03400) | 294 477,60 |
| n° 8 : Menuiserie intérieure bois | / | / |
| n° 9 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds | FLEURY (03400) | 529 243,76 |
| n° 10 : Sols souples | DA SILVA (03400) | 101 898,78 |
| n° 11 : Carrelage faïence | CERASOL (58000) | 57 773,90 |
| n° 12 : Monte-charge | ORONA (63170) | 69 432,00 |
| n° 13 : Résine acrylique pour ouvrages de décoration | / | / |
| n° 14 : Chauffage ventilation - Climatisation - Désenfumage - Plomberie sanitaire | THEVENET (03401) | 537 136,33 |
| n° 15 : Electricité courants forts et courants faibles | CEME (03000) | 437 300,72 |
| n° 16 : Electricité scénique - Courants forts et courants faibles | / | / |
| n° 17 : Serrurerie- Machinerie scénique | / | / |
| n° 18 : Mobilier – Sièges | STE NOUVELLE MUSSIDAN (24400) | 169 741,73 |

Considérant que le montant total de ces marchés s’élève ainsi à 3 305 889,57 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l’unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs à la rénovation du théâtre municipal, avec les entreprises suivantes pour les montants correspondants :

| Marchés | Sociétés | Montant € TTC |
|--|-----------------------------|----------------------|
| 18025 : Désamiantage | AIRCLEAN PRO (71420) | 20 226,00 |
| 18026 : Démolitions | CHAUMETTE DUPEIX (03400) | 144 000,00 |
| 18027 : Gros œuvre | CHAUMETTE DUPEIX (03400) | 772 125,00 |
| 18028 : Couverture ardoises - Zinc | / | / |
| 18029 : Etanchéité | SANI THERMIQUE (03000) | 16 854,94 |
| 18030 : Menuiseries extérieures bois | BOUGEROL (03420) | 155 678,81 |
| 18031 : Charpente métal -Serrurerie | SERRURERIE NOUVELLE (03400) | 294 477,60 |
| 18032 : Menuiserie intérieure bois | / | / |
| 18033 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds | FLEURY (03400) | 529 243,76 |
| 18034 : Sols souples | DA SILVA (03400) | 101 898,78 |
| 18035 : Carrelage faïence | CERASOL (58000) | 57 773,90 |

| | | |
|--|-------------------------------|------------|
| 18036 : Monte-charge | ORONA (63170) | 69 432,00 |
| 18037 : Résine acrylique pour ouvrages de décoration | / | / |
| 18038 : Chauffage ventilation - Climatisation - Désenfumage - Plomberie sanitaire | THEVENET (03401) | 537 136,33 |
| 18039 : Electricité courants forts et courants faibles | CEME (03000) | 437 300,72 |
| 18040 : Electricité scénique - Courants forts et courants faibles | / | / |
| 18041 : Serrurerie- Machinerie scénique | / | / |
| 18042 : Mobilier – Sièges | STE NOUVELLE MUSSIDAN (24400) | 169 741,73 |

Dit que les crédits sont et seront inscrits aux budgets des exercices concernés.

Délibération n°DCM201896

2. THEATRE MUNICIPAL - FIXATION DES PRIX DE VENTE DES FAUTEUILS DU THEATRE MUNICIPAL AVANT LES TRAVAUX DE RENOVATION

Considérant que des travaux vont être engagés au Théâtre municipal de Moulins à partir de juillet 2018 et que ces travaux vont conduire à la fermeture du Théâtre durant la saison culturelle 2018-2019,

Considérant que ces travaux auront pour but une réfection complète de la salle de spectacle avec notamment, le changement de l'ensemble des fauteuils, la reprise de tout l'esthétique de la salle et une remise aux normes du chauffage et de la sécurité incendie,

Considérant la volonté de la Ville de Moulins de permettre aux usagers de pouvoir acheter les fauteuils du Théâtre municipal avant le démarrage des travaux de rénovation,

Considérant que les fauteuils seront vendus sur le site du Théâtre, devront être démontés par l'acheteur, seront vendus en l'état et ne seront ni repris ni échangés,

Considérant qu'il est donc proposé de fixer les prix de vente suivants pour les fauteuils du Théâtre municipal :

- 10 Euros par fauteuil acheté à l'unité,
- à partir de 6 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 7 Euros l'unité,
- à partir de 16 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 5 Euros l'unité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'appliquer, pour la vente des fauteuils du Théâtre municipal, les prix de vente suivants :

- 10 Euros par fauteuil acheté à l'unité,
- à partir de 6 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 7 Euros l'unité,
- à partir de 16 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 5 Euros l'unité,

Dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice concerné.

La séance est levée à 20h50.